



## **La chambre de commerce et d'industrie Rochefort Cognac Saintonge sera en place en novembre 2009**

mardi 11 décembre 2007, par [lpe](#)

 Le mariage a été officialisé le 26 novembre. Après plusieurs mois de discussions, les élus de la Chambre de commerce et d'industrie de Rochefort et de Saintonge (CCIRS) et ceux de la CCI de Cognac ont voté à l'unanimité la fusion de leur deux chambres consulaires. Baptisée **Chambre de commerce et d'industrie Rochefort Cognac Saintonge**, le nouvel ensemble verra le jour après les élections consulaires générales de **novembre 2009**. Il réunira alors **plus de 15000 entreprises ressortissantes et 200 salariés dans cinq centres de formation, les ports de commerce de Rochefort et Tonnay-Charente et l'aéroport de Cognac Châteaubernard**.

### **Une fusion obligatoire**

Pour la « petite » CCI de Cognac (2600 entreprises), la fusion avec une chambre limitrophe avait été rendue obligatoire par une loi de 2005 condamnant à disparaître les chambres de commerce ayant moins de 4500 entreprises. « *Nous nous sommes d'abord rapprochés de la CCI d'Angoulême, qui a rompu les discussions de manière unilatérale, explique Alexander Garandeau, le président de la CCI de Cognac. Nous avons alors pris contact avec la CCI de Rochefort et Saintonge, avec laquelle nous partageons le même point de vue sur le rôle d'une CCI et les actions à mettre en œuvre pour l'avenir économique du territoire.* »

### **Une complémentarité qui facilitera la fusion.**

Cette fusion pourrait être facilitée par la complémentarité des deux CCI. D'un point de vue économique, la circonscription de la future chambre va en effet recouvrir l'ancienne province historique de la Saintonge. Elle s'imposera comme **le lien naturel entre les deux Charentes**, tout en **renforçant la cohérence du bassin économique et commercial Cognac-Saintonge**. Toutes les entreprises de cognac et de pineau (négoce, viticulture, industries connexes) dépendront de la même CCI. Les deux chambres auront enfin une offre de formation très complémentaire, Cognac ajoutant sa spécialisation en langues, management et communication aux cursus de préparateur en pharmacie, fleuriste, commerce, qualité sécurité environnement et achats approvisionnements dispensés à Rochefort et à Saintes.

## **Pas de suppressions d'emplois.**

Dans la future organisation dotée d'un **budget de 15 millions d'euros**, Cognac deviendra une antenne renforcée de la CCI, comme il en existe déjà à Royan, Jonzac, Saintes et Saint-Jean d'Angély pour les services de proximité proposés aux entreprises. **Le siège restera situé à Rochefort, dans la Corderie Royale.** « *Il n'y aura pas de suppressions d'emplois, assure Jean-Claude Delaune, le président de la CCIRS. Compte tenu de la pyramide des âges, certains départs à la retraite ne seront pas remplacés* » Une fois le cadre fixé, il restera désormais deux ans aux CCI pour mettre en place un nouvel organigramme et harmoniser les statuts souvent bien différents de leurs 180 salariés.

## **La Rochelle n'était pas invitée à la noce.**

En plein contentieux juridique, la CCI de la Rochelle navigue à vue depuis que son ancien président, Jean Brusa, a été déclaré inéligible par le tribunal administratif de Poitiers. Dans ces conditions, un rapprochement avec la CCIRS était loin d'être à l'ordre du jour. « *Sans assemblée générale, la CCI de La Rochelle n'existe plus, résume Jean-Claude Delaune. Je n'y ai plus d'interlocuteur capable de définir une stratégie. On attendra les prochaines élections prévues en mai ou en juin pour envisager l'avenir.* » Si des actions communes existent déjà entre les deux chambres départementales, une fusion n'est pas exclue, à terme, « *si les deux chambres le souhaitent* » ajoute le président Delaune.

*Alexandre Garcia, correspondant du Petit économiste*

**Légende photo :** Alexander Garandea et Jean-Claude Delaune ont scellé le 26 novembre le rapprochement des deux chambres de commerce qu'ils président.